



Camille VANIER
chargée d'études

Les violences et les incivilités recensées dans le football amateur – saison 2015-2016

Lors la saison 2015-2016, 1,4% des matchs de football et de futsal amateurs ont fait l'objet de violences ou d'incivilités. Cette proportion est stable comparativement à la saison précédente.

La proportion de matchs à incidents varie selon les mois. Après un creux à la mi-saison, elle remonte jusqu'à atteindre 1,6% en avril.

Les footballeurs âgés de 17 et 18 ans sont les plus exposés aux violences. Pour cette catégorie de joueurs, 2,7% des rencontres font l'objet d'incidents. Ils sont particulièrement concernés par les agressions physiques et les violences entre joueurs.

Le futsal se distingue par un environnement de jeu et des règles spécifiques, mais également en termes de violences générées. 17% des atteintes recensées sont commises par un spectateur contre 3% dans le football.

Le football est souvent cité au cœur des débats sur les violences dans le sport. Afin de caractériser les faits de violences et ainsi orienter les politiques de prévention, la Fédération française de football (FFF) s'est dotée d'un outil de recensement, appelé

« Observatoire des comportements ». Cet outil nous permet d'obtenir des informations sur les caractéristiques des matchs ayant fait l'objet d'au moins un incident (les protagonistes, la catégorie des licenciés, les circonstances, la nature de l'atteinte, etc.).

L'observatoire des comportements

L'« Observatoire des comportements » est un outil de recensement des violences générées dans le cadre d'un match de football ou de futsal amateurs depuis 2005. À la suite de chaque match, une fiche est rédigée, reprenant les principales observations du jeu comme le score, les équipes en compétition et également les violences qui ont pu être repérées. Les matchs entachés d'au moins un incident sont ensuite renseignés dans cet outil par les ligues, les districts ou la fédération. L'exploitation des données permet de recueillir des informations sur les matchs concernés comme par exemple la catégorie des joueurs licenciés, la date et l'heure auxquelles il s'est disputé. Seul l'acte de violence le plus grave est décrit, il s'agit en priorité des agressions physiques puis des violences envers un arbitre. Les informations sur les actes les plus graves se rapportent à la nature de l'incident, la qualité des personnes victimes et des agresseurs, l'intervention des secours, etc.

Un travail de nettoyage de la base a été nécessaire, excluant ainsi certains districts ou ligues ayant peu participé au recensement afin de ne pas sous-estimer la proportion de matchs à incidents. Pour plus de renseignements sur la base et l'exploitation qui en a été faite, le lecteur est invité à se référer au point *Méthodologie*.

1

1,4% des matchs entachés d'incidents

À partir de ces données, nous observons que le nombre de matchs à incidents reportés lors de la saison 2015-2016 a baissé de 12% : 10 977 rencontres ont fait l'objet d'un incident en 2015-2016 contre 12 476 lors de la saison précédente (- 1 499 incidents) (graphique 1). Pour la première fois depuis la saison 2006-2007, année de création de l'outil de recensement, le nombre de matchs à incidents est inférieur à 11 000.

Toutefois, cette baisse est en partie due à la plus faible coopération des ligues et des districts à recenser les incidents. Lors de la saison 2014-2015, 125 centres de gestion (fédération, ligues ou districts) avaient participé à l'effort de recensement alors qu'ils ne sont plus que 118 cette saison. La FFF ne peut qu'inciter ses centres à inscrire toutes les violences dans l'Observatoire des comportements, mais elle ne peut pas les obliger. Ainsi, certains centres par manque de temps ou de moyens ne font pas cet effort de recensement.

De ce fait, en rapportant le nombre de matchs à incidents dénombrés à celui des matchs organisés par un centre de gestion participant activement à l'effort de recensement, on observe que la proportion de rencontres ayant généré des violences est relativement stable entre la saison 2015-2016 et la saison précédente (1,38% contre 1,43% lors de la saison 2014-2015).

Hausse des violences de janvier à avril

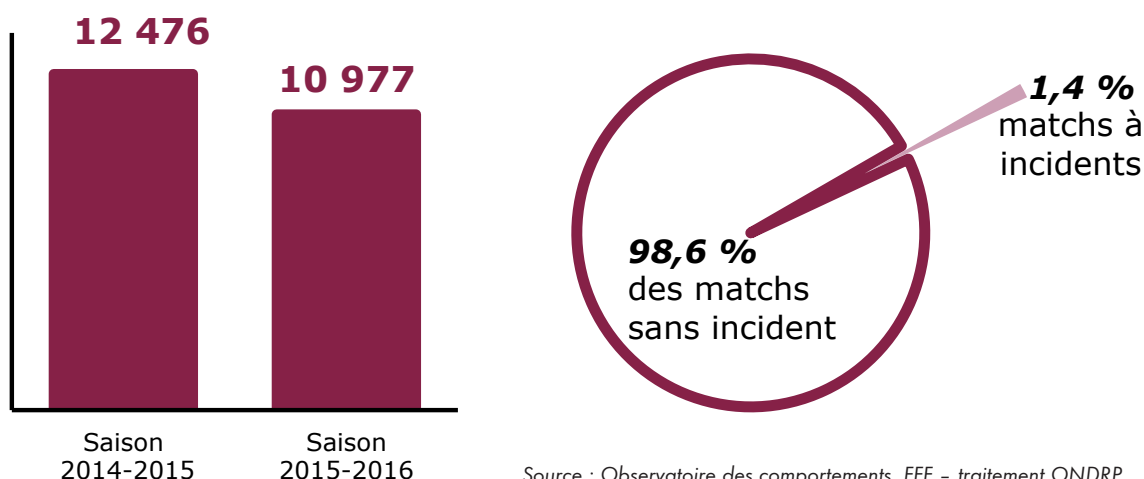
La proportion de matchs ayant fait l'objet de violences ou d'incivilités varie selon le mois de l'année durant lequel la rencontre s'est jouée. Entre janvier et avril, ce taux est passé de 1,1% à 1,6%. En avril 2016, 1 500 matchs à incidents avaient été signalés contre 686 en janvier (soit 814 matchs supplémentaires) (graphique 2).

En fonction du nombre de week-ends que comportent les mois, le nombre de rencontres diffère. Le mois de novembre 2015 comportait 5 dimanches, ainsi, plus de matchs se sont joués ce mois-là (plus de 135 000 matchs couverts par l'Observatoire contre 63 212 en moyenne). Mécaniquement, le nombre de matchs entachés de violences ou d'incivilités est plus élevé (1 737 matchs recensés).

Toutefois, bien que le nombre de rencontres ayant généré des violences soit particulièrement élevé, la proportion de matchs à incidents parmi l'ensemble des rencontres disputées en novembre, est inférieure à la moyenne. En rapportant les incidents au nombre de matchs joués, on observe que 1,3% des rencontres disputées en novembre ont été entachées d'un incident contre 1,4% sur l'ensemble de la saison 2015-2016.

Graphique 1

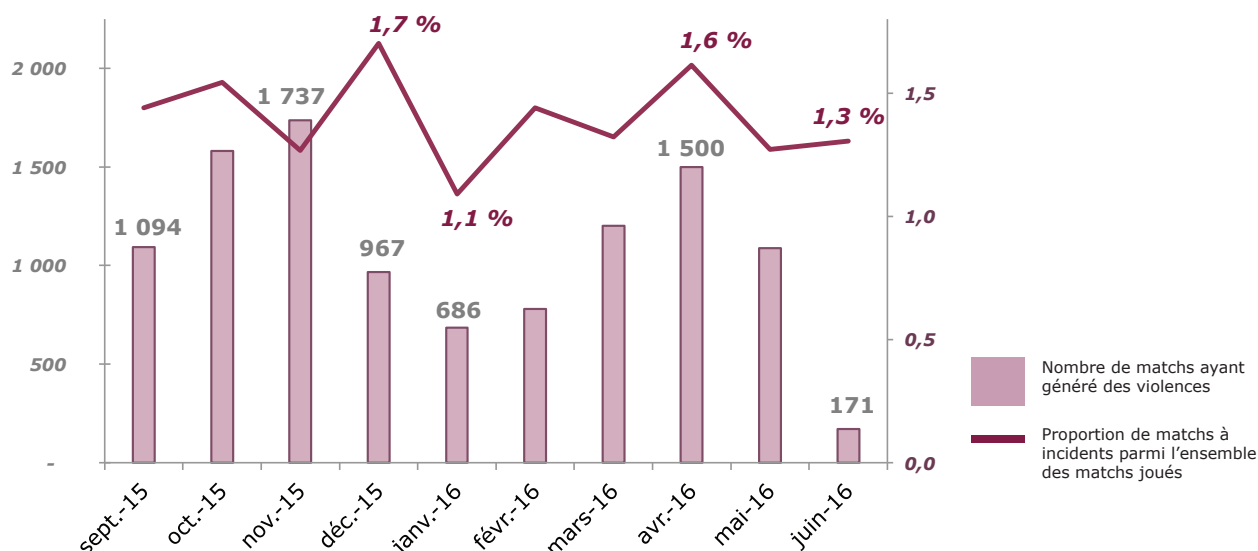
Nombre et proportion des matchs à incidents reportés



Source : Observatoire des comportements, FFF – traitement ONDRP

Graphique 2

Évolution mensuelle du nombre et proportion des matchs à incidents



Source : Observatoire des comportements, FFF – traitement ONDRP

Note de lecture : Une saison s'étend de juillet à juin. Les données obtenues pour juillet et août étant peu représentatives, elles ne sont pas présentes dans ce graphique.

À l'inverse, moins de matchs se sont déroulés durant le mois de décembre qui comportait trois week-ends (hors vacances scolaires), comparativement à d'autres mois. De ce fait, les matchs ayant généré des violences sont moins nombreux (967 matchs). En revanche, il est important de noter un pic du taux d'incidents en décembre 2015, faisant état de 1,7 rencontres avec violences pour cent matchs disputés.

Ces exemples permettent de rappeler qu'il est important de rapporter le nombre d'incidents au nombre de matchs joués afin d'éviter de mal interpréter les chiffres.

0,57% d'incidents à caractère raciste ou discriminatoire

Lors de la saison 2015-2016, 62 actes considérés comme racistes ou discriminatoires ont été recensés, soit 0,57% des incidents. Cette proportion est en baisse comparativement à la saison précédente où elle s'élevait à 0,72% (90 actes discriminatoires ou racistes avaient été dénombrés). Dans la moitié des cas, un arbitre en est la victime (31 faits) et 30 incidents ont été commis à l'encontre de joueurs (48% des actes discriminatoires ou racistes). Il s'agit en majorité de propos grossiers ou injurieux (74% des cas soit 46 faits).

Dans le football, les 17-18 ans plus exposés aux violences... 2

Parmi les footballeurs (hors futsal¹), les licenciés les plus exposés aux violences sont les hommes et en particulier les sportifs en «U18-U19 masculin», correspondant à la catégorie des footballeurs âgés de 17 ou 18 ans. Sur 100 rencontres d'hommes ayant 17 et 18 ans, 2,7% ont fait l'objet d'un incident, contre 1,5% en moyenne pour l'ensemble

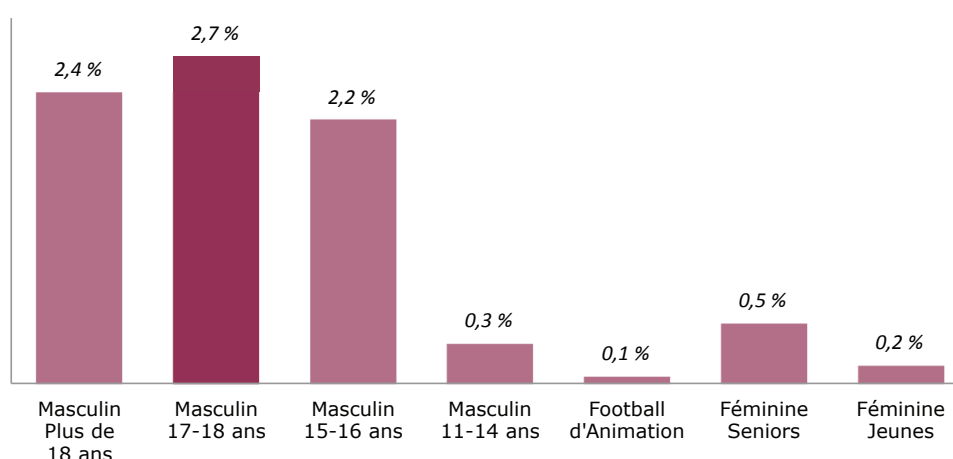
des catégories de joueurs de football. Les joueurs de plus de 18 ans et ceux âgés de 15 et 16 ans, sont également davantage confrontés aux violences que la moyenne (respectivement 2,4% et 2,2% des matchs ont été entachés d'un incident).

À l'inverse, le football féminin semble moins concerné par les faits de violences. Pour la

○○○ (1) Le futsal ayant des règles différentes de celles du football, il est préférable d'étudier les violences occasionnées dans ce sport à part. Pour plus d'informations sur ces violences, se référer à la partie « Le futsal : un sport avec ses propres caractéristiques ».

Graphique 3

Proportion de matchs à incidents selon la catégorie des joueurs



Source : Observatoire des comportements, saison 2015-2016, FFF – traitement ONDRP

catégorie féminine, des incivilités et des violences ont été recensées dans 129 matchs sur 35 043 rencontres, soit 0,4% des matchs disputés. À noter qu'une distinction plus précise selon l'âge des joueuses n'est actuellement pas possible à partir des éléments transmis par l'Observatoire des comportements.

...et en particulier, aux violences physiques

Pour chaque match recensé dans l'Observatoire des comportements, seul l'incident le plus grave est décrit. Il s'agit en priorité de l'agression physique, puis de l'agression verbale envers un arbitre.

On observe ainsi que 1,4% des rencontres entre joueurs de 17-18 ans sont entachés d'au moins une agression physique, contre 0,6% sinon (hors futsal). Plus de la moitié des incidents entre joueurs U18-U19 sont des agressions de cette nature (52% par rapport à 48% en moyenne) (graphique 4). La part de ces violences parmi l'ensemble des violences et des incivilités est plus élevée pour cette tranche d'âge : 52% contre respectivement 51%, 41% et 47% chez les 15-16 ans, 11-14 ans et les seniors. Ces agressions physiques sont principalement des brutalités ou des coups. Parmi les 629 cas de violences physiques recensés, 501 étaient des coups ou des brutalités (soit 80%) (tableau 1).

Tableau 1

Répartition des matchs à incidents, selon la nature de l'atteinte principale

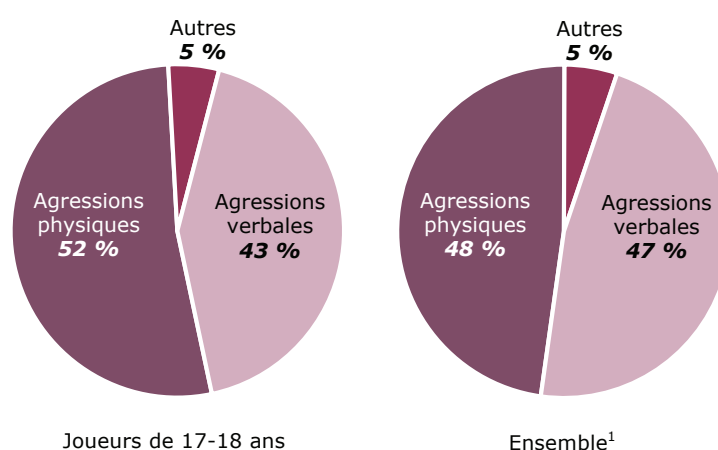
	17-18 ans		Ensemble ¹	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
Ensemble des matchs à incidents	1 199	100%	10 764	100%
Agression physique	629	52%	5 134	48%
Agression par arme	-	0%	9	0%
Coup / Brutalité	501	42%	4 096	38%
Bagarre / Echauffourée	39	3%	199	2%
Tentative de coup	30	3%	279	3%
Bousculade	59	5%	551	5%
Agression verbale	511	43%	5 049	47%
Menace / Intimidation	99	8%	1 031	10%
Propos grossier ou injurieux	412	34%	4 018	37%
Incivilité	53	4%	496	5%
Jet de projectile	12	1%	113	1%
Geste et comportement obscène	25	2%	238	2%
Crachat	16	1%	145	1%
Atteinte aux biens	6	1%	54	1%
Mal renseigné	5	0%	31	0%

(1) : hors futsal

Source : Observatoire des comportements, saison 2015-2016, FFF – traitement ONDRP

Graphique 4

Répartition des matchs à incidents selon la nature de l'atteinte principale



(1) : Hors futsal

Source : Observatoire des comportements, saison 2015-2016, FFF – traitement ONDRP

Par ailleurs, sur les 1 199 matchs à incidents joués par les 17-18 ans, 511 ont fait l'objet d'agressions verbales, ce qui représente 43% des matchs à incidents contre 47% toutes catégories confondues. Les propos grossiers ou injurieux composent 80% des violences verbales tandis que les menaces et intimidations représentent 20% des cas.

Des agressions le plus souvent entre joueurs

Dans certains cas, l'agresseur et/ou la victime ne sont pas renseignés. Cela peut se comprendre en cas de jets de projectiles ou d'atteintes aux biens mais pas lors d'agressions physiques. Il a donc été convenu de ne pas retenir dans les analyses des protagonistes concernés par les violences, les matchs dont les informations sont manifestement erronées (voir la partie Méthodologie à la fin de

cette fiche). Ainsi, au lieu de 10 944 matchs étudiés, 10 733 ont été retenus dans l'analyse ci-dessous.

Dans 90% des cas, l'auteur des violences est un footballeur (9 685 faits sur 10 733 recensés). Cette proportion est encore plus élevée pour la catégorie des 17-18 ans où elle atteint 92% des matchs à incidents.

Les dirigeants sont à l'origine de 5% des atteintes en moyenne et les spectateurs représentent 3% des auteurs (tableau 2).

Lorsque l'agression a été commise par un joueur, la victime est un autre joueur dans 60% des cas. Ainsi, en moyenne, 54% des incidents recensés se sont produits entre joueurs (5 824 faits lors de la saison 2015-2016). Concernant la catégorie des U18-U19, 62% des incidents sont commis par des joueurs envers d'autres footballeurs (743 incidents sur 1 199) (graphique 5).

Tableau 2

Répartition des matchs à incidents selon la qualité de l'auteur

	17-18 ans		Ensemble ¹	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
Matchs à incidents commis par au moins...	1 199	100%	10 733	100%
Un joueur	1 100	92%	9 685	90%
Un dirigeant	43	4%	517	5%
Un spectateur	31	3%	276	3%
Un arbitre	5	0%	64	1%
Autres	22	2%	227	2%

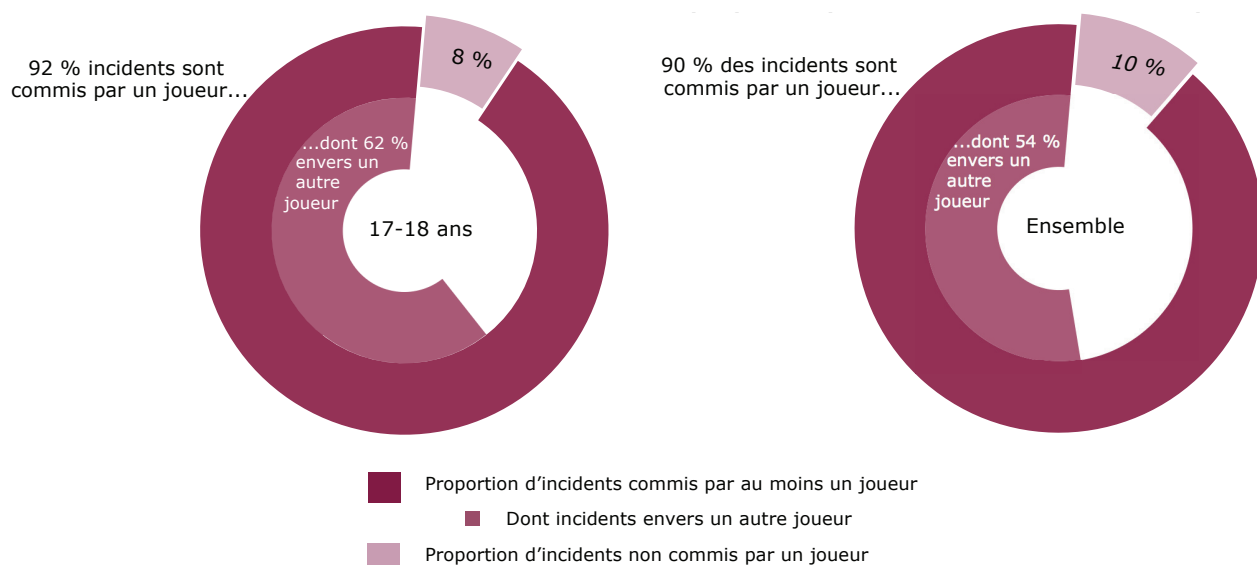
(1) : Hors futsal

Source : Observatoire des comportements, saison 2015-2016, FFF – traitement ONDRP

Note : Un incident peut être commis par un joueur et un dirigeant. De ce fait, les catégories ne sont pas exclusives et les effectifs ne peuvent pas s'additionner.

Graphique 5

Répartition des incidents selon la qualité de l'agresseur



Source : Observatoire des comportements, saison 2015-2016, FFF – traitement ONDRP

Un niveau de violence relativement stable au cours de la saison

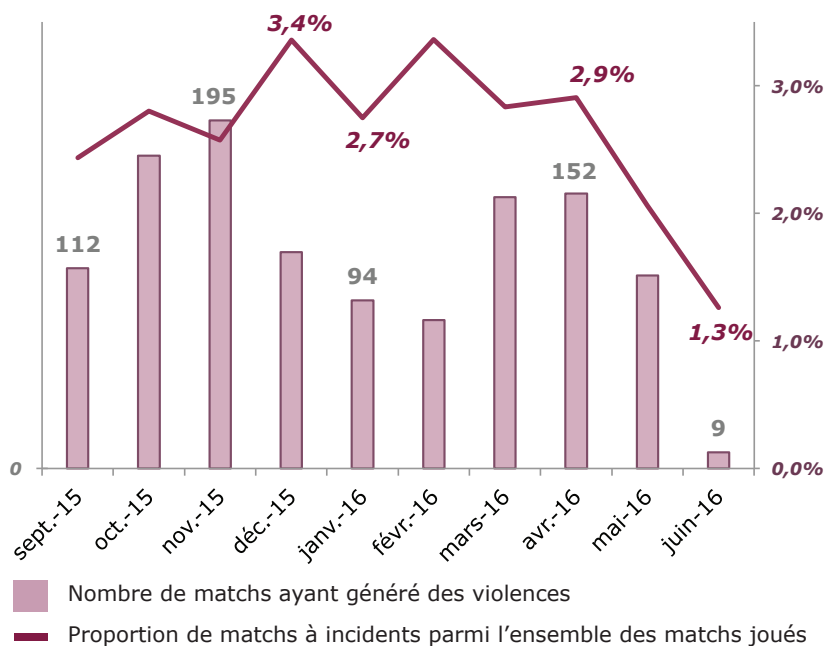
Contrairement aux évolutions observées pour l'ensemble des catégories de joueurs de football et de futsal, le niveau de violences semble relativement stable au cours de l'année pour les rencontres entre U18-U19. Le taux d'incidents fluctue autour

de 3% jusqu'à avril (*graphique 6*). La proportion de matchs ayant généré des violences a ensuite baissé fortement passant de 2,9% en avril à 1,3% en juin. Des travaux plus approfondis pourraient être entrepris afin de comprendre si cette baisse traduit un véritable apaisement des tensions ou si elle résulte d'un relâchement dans la pratique du recensement des atteintes commises dans le cadre du football.

6

Graphique 6

Évolution du nombre et de la proportion de matchs à incidents pour les U18-U19



Source : Observatoire des comportements, FFF – traitement ONDRP

Note de lecture : une saison s'étend de juillet à juin. Les données obtenues pour juillet et août étant peu représentatives, elles ne sont pas présentes dans ce graphique.

Le futsal : un sport avec ses propres caractéristiques 3

Le futsal est un sport apparenté au football mais dont les règles diffèrent². Les principales distinctions sont les dimensions du terrain, puisque le sport est joué sur un terrain de handball, et le ballon qui rebondit peu.

La première compétition nationale de futsal en France a été organisée par la FFF en 1999, ce qui en fait un sport relativement récent. On peut donc considérer que le futsal est un sport qui est en train de se structurer. Une étude commanditée par la FFF est d'ailleurs en cours de réalisation afin de comprendre la genèse de ce sport. Cette analyse sociologique, menée par Stéphane BEAUD et son laboratoire ISP/CNRS s'attache à répondre aux questions opérationnelles que se posent les responsables du futsal ou en charge du développement du football : par quels mécanismes la pratique de ce sport s'est davantage structurée ? Les clubs se sont-ils créés suite à une scission avec le club de football de la ville ?, etc.

Nous pouvons également nous demander si la proximité des spectateurs avec les joueurs influence l'ambiance dans les gradins et sur le terrain. Dans ce contexte, la présente étude apporte des éléments de réflexion sur les violences générées dans le cadre

du futsal, en parallèle de celles occasionnées dans le football amateur.

Les spectateurs, plus au centre des violences

Bien que la majorité des incidents recensés dans le futsal sont commis par un joueur, cette proportion est plus faible que celle dans le football (75% contre 90%) (tableau 3). Les agresseurs sont davantage des spectateurs dans le futsal. En effet, un spectateur est à l'origine de 17% des incivilités ou des violences commises dans le cadre d'un match de futsal (35 faits sur 206). Cette proportion est bien plus importante que sa réciproque au football : 3% des atteintes dans le football ont été commises par un spectateur durant la saison 2015-2016.

La part des incidents commis par les spectateurs parmi l'ensemble des violences recensées, est d'ailleurs en augmentation constante depuis la saison 2009-2010. À cette époque, un spectateur était impliqué dans 6% des cas, contre 17% lors de la saison 2015-2016.

Tableau 3

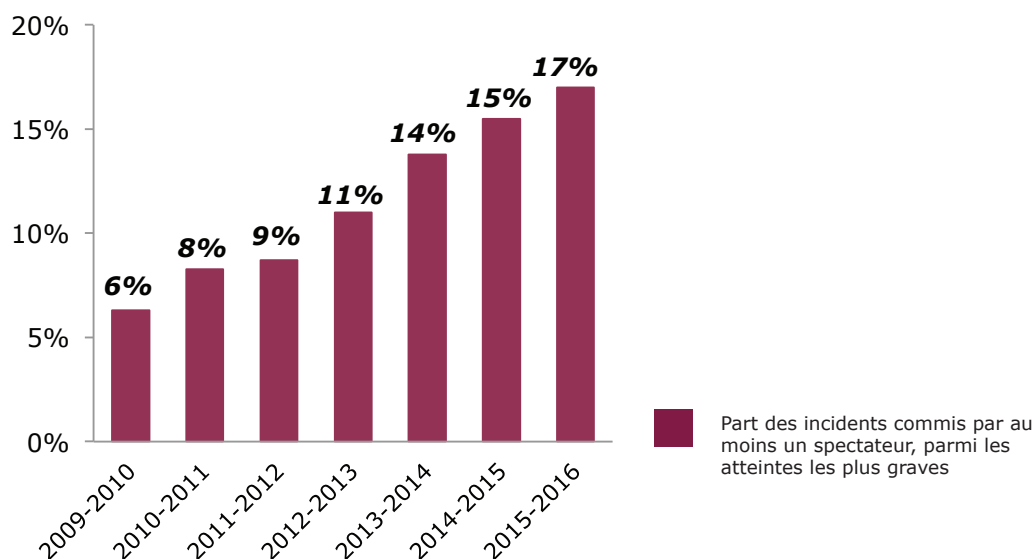
Répartition des matchs à incidents selon la qualité des agresseurs

	Futsal		Football	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
Matchs à incidents commis par au moins...	206	100%	10 733	100%
Un joueur	154	75%	9 685	90%
Un dirigeant	18	9%	517	5%
Un spectateur	35	17%	276	3%
Autres	5	2%	291	3%

Source : Observatoire des comportements, saison 2015-2016, FFF – traitement ONDRP

○○○ (2) Les règles de jeu du Futsal sont disponibles à cette adresse : www.futsal-info.fr/scripts/files/55eb17d749eb15.19854838/reglement-fifa.pdf

Graphique 7



Source : Observatoire des comportements, FFF – traitement ONDRP.

Baisse des violences à la mi-saison

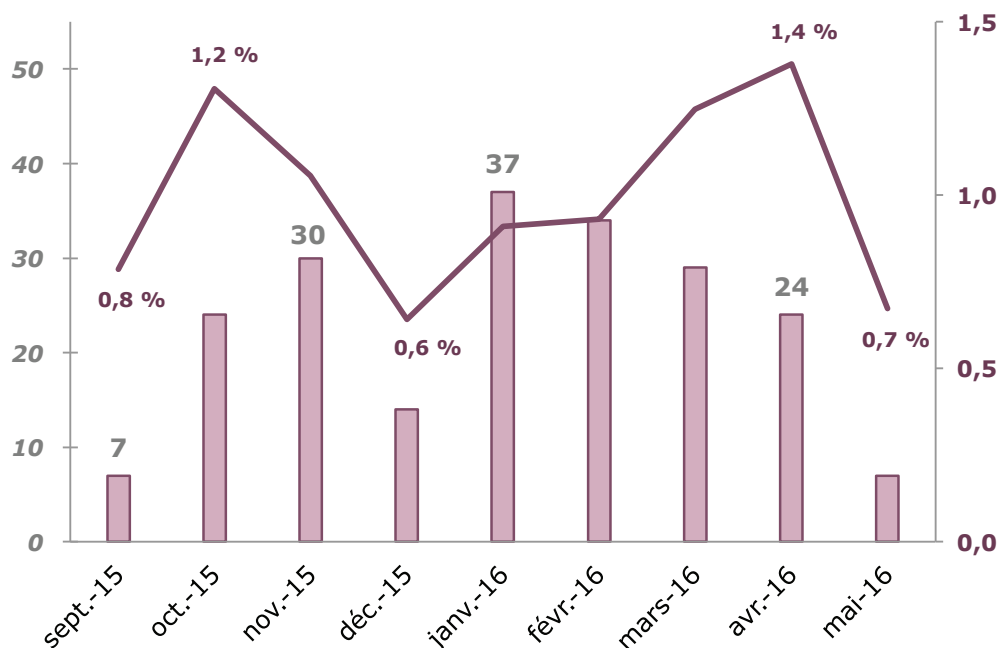
La proportion de rencontres en futsal ayant généré des violences suit une tendance semblable à celle observée pour l'ensemble des catégories de joueurs. Après une forte baisse du nombre et de la proportion

de matchs à incidents à la mi-saison, la part de ces matchs croit jusqu'en avril. 0,6% des matchs de futsal ont fait l'objet de violences ou d'incivilités en décembre contre 1,4% en avril.

8

Graphique 8

Évolution du nombre et de la proportion de matchs à incidents dans le futsal



Source : Observatoire des comportements, FFF – traitement ONDRP.

Note de lecture : une saison s'étend de juillet à juin. Les données obtenues pour juin, juillet et août étant peu représentatives, elles ne sont pas présentes dans ce graphique.

Méthodologie

L'observatoire des comportements

Cet outil, initialement nommé «Observatoire de la violence», a été créé en 2005. Son objectif principal est d'améliorer les connaissances sur les violences générées au sein du football. À la fin de chaque match, un compte-rendu est formulé, puis est transmis au district ou à la ligue compétente. En cas de signalement d'un acte de violence ou d'une incivilité sur ces feuilles de matchs, le district ou la ligue concerné reporte l'incident dans cet outil, disponible sur l'intranet de la FFF. Les informations recueillies permettent aux districts et aux ligues d'orienter leur politique en matière de lutte contre la délinquance en menant des actions de prévention ou de réparation. L'alimentation de cette base de données a été effective à partir de la saison 2006-2007.

À partir de cette base, nous pouvons obtenir des informations sur les caractéristiques des incidents, des matchs ayant généré ces tensions et sur les protagonistes concernés. Les données relatives à l'incident sont la nature (agressions physiques ou verbales, atteintes aux biens, incivilités), le moment où il est survenu (durant ou après le match), s'il avait un caractère raciste ou discriminatoire, s'il a débouché sur une intervention de la police ou des secours, etc. Les indications sur le match sont en particulier les clubs en lice, la catégorie des joueurs (U17-U18, seniors, etc.), le lieu, la date, le niveau de compétition et son caractère officiel ou amical.

L'un des apports de l'Observatoire des comportements réside dans le fait que lorsqu'une rencontre a généré des violences et a été renseignée dans l'outil informatique, les futurs matchs seront qualifiés de «matchs sensibles». Grâce à cette alerte, des moyens supplémentaires pourront être déployés en amont afin de prévenir tout acte délinquant.

L'échantillon

Toutefois, avant d'interpréter les résultats, quelques avertissements sont nécessaires. Il ne s'agit pas d'une base exhaustive recensant l'ensemble des matchs ayant fait l'objet d'un incident violent ou d'une incivilité. D'une part, certains centres de ressource ne disposent pas de cet outil, en particulier dans les DROM (ex: Guyane, Guadeloupe, etc.). D'autre part, une dizaine de ces centres ayant à leur disposition l'Observatoire, ne l'utilisent pas. Durant la saison 2015-2016, sur les 127 centres,

une ligue et 8 districts ne se sont pas servis de cet outil. Ainsi, 118 districts, ligues et fédération ont fait usage de l'outil mis à leur disposition contre 125 la saison précédente. Le niveau de participation n'a jamais été aussi faible depuis la saison 2009-2010. Cette baisse de la participation des ligues et des districts peut s'expliquer par le fait qu'ils ont été sollicités sur de nombreuses autres actions de prévention de la délinquance, en particulier dans la lutte contre la radicalisation. L'importance du recensement des faits de violences dans le football n'est pas encore acquise dans tous les districts/ligues. C'est pourquoi, il semble nécessaire de continuer à mener des actions visant à promouvoir l'Observatoire des comportements, afin que tous les centres de ressource comprennent l'importance du recensement des incidents pour lutter contre la violence dans le football.

De plus, 3 districts ont déclaré moins de 10 incidents sur la saison dernière. Ce faible nombre d'incidents reportés fait douter la FFF de la fiabilité de ces données et de la bonne participation de ces trois districts. Il a donc été convenu que les districts et ligues déclarant moins de 10 matchs à incidents n'étaient pas pris en compte dans l'étude de la proportion de matchs à incidents afin de ne pas sous-estimer les violences et d'être au plus près de la réalité.

En outre, il est important de préciser que seul l'incident le plus grave est décrit dans la base de données. L'échelle de gravité priorise les agressions physiques puis les agressions envers un arbitre. Parfois, l'incident décrit ne comporte ni victime, ni agresseur. Cela peut se concevoir dans le cas de dégradations de biens ou de jets de projectiles: une bouteille peut avoir été lancée sur la pelouse, sans toucher qui que ce soit, et sans que l'officiel en charge du recensement des incidents ait pu voir la personne qui l'a jetée. En revanche, cela est difficilement concevable dans le cas d'agression physique, de violence verbale et de toute autres formes d'incivilité. Ainsi, l'ONDRP, en accord avec la FFF, a jugé préférable d'exclure de l'analyse les incidents de type violence physique ou verbale, crachat et gestes obscènes lorsque les catégories de victimes et d'agresseurs ne sont pas renseignées puisque les informations sont manifestement erronées. Par ce «nettoyage des données», l'ONDRP a exclu au moment de l'analyse de la nature des atteintes et des personnes concernées, 33 matchs à incidents: 10944 incidents ont été traités au lieu de 10 977.



La Commission Fédérale des Actions Citoyennes et Sociales de la FFF

Le 20 Novembre 2015: rassemblement des référents régionaux pour une journée de tables rondes autour de la prévention de la délinquance

Organisé au siège de la FFF, ce rassemblement a permis aux acteurs des territoires de prendre connaissance des derniers résultats de l'Observatoire des Comportements. Plusieurs personnalités issues de services de l'État ont également répondu à l'invitation de la Commission pour présenter des dispositifs de lutte contre la violence et la récidive. Les présentations ont été complétées par des témoignages de représentants de Ligues et de Districts. Ces temps d'échanges, préconisés par le Bureau Exécutif de la LFA du 4 Septembre 2015, ont vocation à être déclinés dans les territoires par les référents régionaux.

De nouveau réunis par la commission fédérale le 5 avril 2016, experts nationaux et référents régionaux ont travaillé sur le sujet de la laïcité dans le football amateur

Pour la deuxième fois de la saison, les référents régionaux des actions citoyennes et sociales ont été réunis à la FFF, mais cette fois pour aborder la délicate question de la laïcité, et, en corollaire, de la radicalisation dans le football amateur. L'objectif affiché de la FFF et de ses partenaires, c'est la création d'une politique commune. C'est

désormais chose faite sous la houlette de la Commission des actions citoyennes présidée par Pierre GUIBERT.

La journée du 5 avril, baptisée «vivre ensemble» a abordé des thèmes importants et cruciaux, devenus des sujets de première importance. Accompagner les clubs et les dirigeants dans l'approche des comportements à risque ou des attitudes incorrectes, c'est bien l'un des enjeux de ces prochains mois, comme l'a précisé le Président de la Ligue du Football Amateur, Lionel BOLAND, dans son introduction. Avec la présence du ministère des Sports, venu présenter ses travaux sur la prévention de la radicalisation, les participants ont pris connaissance des orientations gouvernementales, et débattu sur les enjeux sociétaux des prochains mois, que le premier sport français prend à bras le corps, fort de ses 2 millions de licenciés, et de ses quelques 17 000 clubs disséminés dans plus de 34 000 communes.

Enfin, la solidarité n'est pas en reste avec la mise en place d'une plateforme www.telethonfoot.fr pour accompagner les clubs, districts et ligues engagés au profit du TELETHON. Le Football Amateur aura contribué à récolter 65 000 euros. Un montant exceptionnel qui sera remis en jeu pour l'année 2016.